

L'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise

LES MOBILITÉS INNOVANTES ET MULTIMODALES DANS LA MÉTROPOLE STRASBOURGEOISE

49_





En 2009, la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) a défini conjointement avec ses partenaires¹ sa stratégie en matière de développement économique au sein d'une feuille de route « Strasbourg Eco 2020 ». Au cœur des ambitions affichées, quatre secteurs économiques ont été considérés comme prioritaires en termes d'enjeux de développement : les activités créatives, les mobilités innovantes et multimodales, le tertiaire supérieur international et les technologies médicales et thérapies nouvelles.

. Partenaires de Strasbourg ECO 2020 : Université de Strasbourg, Chambre de Commerce de Strasbourg et du Bas-Rhin, Région Alsace, Conseil Général du Bas-Rhin, Chambre de métiers d'Alsace, services de l'Etat. Le secteur clé des mobilités innovantes et multimodales repose sur une gamme étendue d'activités relevant des champs de l'industrie automobile, de l'ingénierie, des transports et de la logistique...

Ce tableau de bord propose de dresser un portrait synthétique de cette filière, quatre ans après l'établissement de la feuille de route à l'échelle de la métropole strasbourgeoise, considérée ici comme la zone d'emploi.

Entreprises et établissements

Un secteur très bien représenté en Alsace et dans la métropole strasbourgeoise

Le secteur est très présent en Alsace, où 6,9 % des établissements relèvent des mobilités innovantes et multimodales en 2011.

Dans la zone d'emploi de Strasbourg, il représente 6,5 % des établissements contre 6,3 % à l'échelle nationale en 2011.

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS

	cus	ZE Strasbourg	Alsace	France
2007	1 732	2 127	6 206	242 477
2011	1902	2 359	6 868	260 502

Source: INSEE, SIRENE, fichier « Démographie d'établissements » 2007-2011

Un secteur particulièrement dynamique dans la zone d'emploi de Strasbourg

Il constitue 6,9 % des créations d'établissements en 2011.

La métropole strasbourgeoise se situe au-dessus de la moyenne nationale en matière de taux de création. Le cœur métropolitain est particulièrement dynamique.

TAUX DE CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS

	cus	ZE Strasbourg	Alsace	France
2007	11,7 %	11,8 %	10,5 %	8,6 %
2011	17,3 %	16,1 %	15,2 %	13,9 %
	-			

Source : INSEE, SIRENE, fichier « Démographie d'établissements » 2007-2011

Un secteur dominé par le commerce et la logistique

Trois sous-secteurs dominent la filière dans la zone d'emploi de Strasbourg : le transport, l'entreposage et le commerce automobile. Ils affichent aussi les taux de créations parmi les plus élevés de la filière en 2011, respectivement 11,8, 45,9 et 17,7 %.

Entre 2007 et 2011, le nombre d'établissements a augmenté dans tous les sous-secteurs de la filière sauf dans l'industrie automobile et l'entreposage qui perdent près de 20 % de leurs établissements.

Recherche & Innovation dans les mobilités innovantes et multimodale

La CUS et la région Alsace sont particulièrement actives dans le pôle de compétitivité « Véhicules du Futur », qui soutient la recherche en matière de mobilités innovantes.

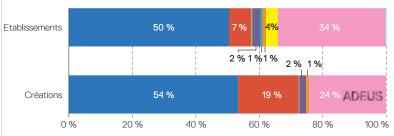


Quelques projets alsaciens labellisés par le pôle :

- Klimatic (une climatisation 100 % écologique et économique) porté par la société Weenter basée à Holtzheim
- Vision'R (un nouveau PMMA nanostructuré aux propriétés anti-rayures développées), en collaboration avec l'institut Charles Sadron de Strasbourg
- Dhymont (des dameuses électriques équipées de piles), sur lequel collabore Delphi, basée à Illkirch-Graffenstaden
- S'Life (projet européen de recyclage des véhicules), sur lequel collabore Delphi, basée à Illkirch-Graffenstaden

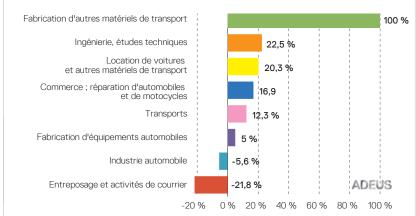
En 2012, 25 brevets relevant des mobilités innovantes et multimodales ont été recensés dans la CUS (d'après l'origine des déposants).

TYPOLOGIE DES ÉTABLISSEMENTS DES MOBILITÉS INNOVANTES ET MUTLIMODALES ET DES CRÉATIONS DANS LA ZE DE STRASBOURG EN 2011



Source : INSEE, SIRENE, fichier « Démographie d'établissements » 2011

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ENTRE 2007 ET 2011 DANS LE SECTEUR DES MOBILITÉS INNOVANTES ET MULTIMODALES DANS LA ZE DE STRASBOURG



Source : INSEE, SIRENE, fichier « Démographie d'établissements » 2011

Emplois

Un poids important en Alsace

Cette filière représente 22 % de l'emploi salarié alsacien en 2011, contre 12,5 % dans la zone d'emploi de Strasbourg et 12,7 % en France métropolitaine.

Ce sont les transports qui emploient le plus de salariés au sein de cette filière.

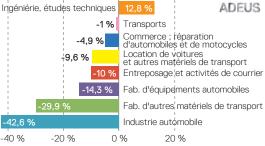
Tous les sous-secteurs ont perdu de l'emploi entre 2007 et 2011 dans la zone d'emploi de Strasbourg sauf le secteur de l'ingénierie et des études techniques, qui n'occupe qu'une centaine de salariés. En 5 ans, ce sont plus de 1 000 emplois salariés privés qui ont disparu dans l'industrie automobile.

NOMBRE D'EMPLOIS SALARIÉS

	cus	ZE Strasbourg	Alsace	France
2007	25 495	28 378	79 652	2 306 096
2011	23 563	26 139	73 219	2 215 780

Source : URSSAF, 2007-2011

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LES MOBILITÉS INNOVANTES ET MULTIMODALES ENTRE 2007 ET 2011 SUR LA ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG



Source : URSSAF, 2011

Positionnement dans le contexte national

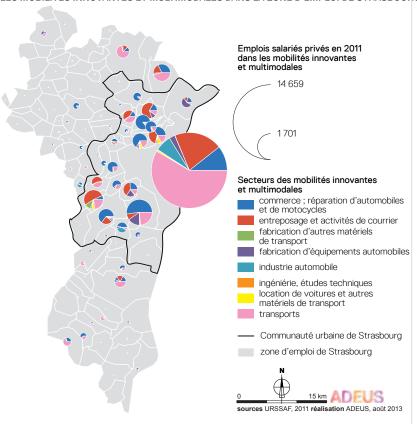
La métropole strasbourgeoise : une bonne dynamique dans la création d'entreprises, mais une situation délicate pour l'emploi.

TAUX DE CRÉATION DES GRANDES ZE FRANÇAISES DANS LES MOBILITÉS INNOVANTES ET MULTIMODALES

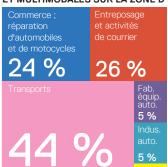


Source : INSEE, SIRENE, fichier « Démographie d'établissements » 2007-2011

LES MOBILITÉS INNOVANTES ET MULTIMODALES DANS LA ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG



RÉPARTITION DE L'EMPLOI DANS LES MOBILITÉS INNOVANTES ET MULTIMODALES SUR LA ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG EN 2011



0 % Fabrication d'autres matériels de transport

0 % Ingénierie, études techniques

1% Location de voitures et autres matériels de transport

Source : URSSAF, 2011

EMPLOI ET INDICE DE SPÉCIFICITÉ DANS LES GRANDES ZONES D'EMPLOI EN FRANCE

Zones d'emploi	Nombre d'emplois en 2011	Évolution 2007-2011	Part dans l'emploi total	Indice de spécificité
Bordeaux	48 496	2,1 %	13,5 %	1,1
Grenoble	19 070	-7,9 %	8 %	0,6
Lille	31 303	-0,4 %	10,9 %	0,8
Montpellier	15 128	5,4 %	8,6 %	0,7
Mulhouse	22 275	-11,6 %	18,2 %	1,4
Nantes	38 686	-0,7 %	11,8 %	0,9
Rennes	32 697	-8,5 %	14,4 %	1,1
Strasbourg	26 139	-7,9 %	12,5 %	1,0
Toulouse	72 361	5,7 %	16,8 %	1,3

Source: URSSAF, 2011

LES MOBILITÉS INNOVANTES ET MULTIMODALES DANS LA MÉTROPOLE STRASBOURGEOISE

En résumé

La filière mobilités innovantes et multimodales est très soutenue à l'échelle régionale depuis la mise en place en 2010 du pôle de compétitivité « Véhicules du futur ». De plus, la présence de grands acteurs de la mobilité : PSA, Lohr, favorise les expérimentations.

Le tissu de la filière est dominé par les activités commerciales et la logistique. Si la dynamique de création et d'innovation est particulièrement bonne pour cette filière dans la zone d'emploi de Strasbourg, on notera également qu'au cours de la période 2007-2011, l'évolution de l'emploi salarié est en berne même si notre bassin est moins affecté que son voisin mulhousien ou que celui de Rennes.



MÉTHODE

Le périmètre de la filière à été défini à partir de la nomenclature suivante. Elle a été établie à partir de travaux effectués par l'INSEE sur les mobilités innovantes et multimodales. Entre parenthèses après le code activité, est indiqué un coefficient de pondération correspondant à la part du secteur relevant de la filière mobilités innovantes et multimodales. Ce coefficient a été validé notamment avec les services de la CUS et les partenaires directement impliqués dans la filière. Cette nomenclature est susceptible d'évoluer, notamment pour mieux intégrer le suivi des actions engagées dans la filière.

- Fabrication d'équipements automobiles : 2016Z (0.25), 2017Z (0.5), 2229A (0.4), 2229B (0.2), 2550B (0.5), 2561Z (0.2), 2573A (0.5), 2813Z, 2812Z (0.3), 2841Z (0.3), 3312Z (0.2), 3320C (0.2)
- Industrie automobile: 2910Z, 2920Z, 2931Z, 2932Z
- Fabrication d'autres matériels de transport : 3011Z, 3315Z, 3012Z, 3315Z, 3020Z, 3316Z, 3030Z, 3091Z, 3092Z, 3099Z
- Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles: 4511Z, 4519Z, 4520A, 4520B, 4531Z, 4532Z, 4540Z, 4669B
- Transports: 4910Z, 4920Z, 4931Z, 4939A, 4939B, 4939C, 4932Z, 4941A, 4941B, 4941C, 4942Z, 4950Z, 5010Z, 5020Z, 5030Z, 5040Z, 5110Z, 5121Z, 5122Z
- Entreposage et activités de courrier : 5210A, 5210B, 5221Z, 5222Z, 5223Z, 5224A, 5224B, 5229A, 5229B, 5310Z (0.5), 5320Z (0.5)
- Location de voiture et autres matériels de transport : 7711A, 7711B, 7712Z, 7734Z, 7735Z
- Ingénierie, études techniques : 7112B (0.05)

DÉFINITIONS

Le taux de création d'un territoire ou d'un secteur économique correspond au rapport entre le nombre de créations et le stock total d'établissements d'un territoire (ou d'un secteur économique donné).

L'indice de spécificité d'un territoire ou d'un secteur économique correspond au rapport entre la part du nombre d'emplois salariés d'un secteur dans l'emploi salarié total d'un territoire donné et celle du territoire de référence (ici, le territoire de référence est la France métropolitaine).

SOURCES DES DONNÉES

Etablissements et entreprises

(stock et créations): INSEE, SIRENE, fichier « Démographie d'établissement » Données emploi salarié privé: URSSAF

Brevets: INPI, 2012





L'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise

Directrice de publication : Anne Pons, Directrice générale de l'ADEUS

Equipe projet : Colette Koenig (chef de projet), Julie Beaufrère (responsable de livrable), Virginie Muzart Nº projet : 1.1.7.15 Photo et mise en page : Jean Ise

© ADEUS - Numéro ISSN : 2110-5332 Les notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org